COURS SUPÉRIEUR DE STÉNOGRAPHIE

A L'USAGE DES PROFESSEURS ET DES STÉNOGRAPHES OFFICIELS ET PROFESSIONNELS

Qui désirent acquérir une rapidité de 200 à 250 mots à la minute, simplifier leur travail et rendre leur écriture plus lisible.

Ouvrage basé sur les principes établis dans le Cours élémentaire de sténographie

D'APRÈS LA MÉTHODE DUPLOYÉ

Par M. et Mme PERRAULT

PROFESSEURS DE STÉNOGRAPHIE

ÉPHÉMÉRIDES

Denis-R. PERRAULT

Représentant canadien de l'Institut sténographique, Paris (1886). — *Médaillé de l'Institut sténographique*, Médaille d'argent (1889). — *Représentant canadien du Journal des sténographes, Paris* (1890 à 1897). — *Membre d'honneur de l'Alliance sténographique Mantaise, France* (1889). — *Membre d'honneur de la Ligue sténographique du Pensionnat Couvreur à Gondecourt, France* (1890). — *Membre d'honneur du Club sténographique de la Concorde, Fribourg, Suisse* (1890). — *Organisateur du premier Concours sténographique au Canada, présidé par S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montreal* (1889).— *Diplôme d'honneur, décerné par le Bureau des Examinateurs du Service civil, Ottawa* (1889). — *Président-Fondateur de la Société Canadienne de sténographie, Montréal* (1891). — *Organisateur du Cercle des Écoliers sténographes (École St-Jacques), Montréal* (1891).— *Membre correspondant de l'Association française pour la propagation du* Volapük (1898). — *Correspondant du Bureau de l'Éducation, Section sténographique et ethnographique, Washington, E. U.* (1899). —*Conférencier au Pensionnat Mont-St-Louis, Montréal* (1892). — *Professeur de sténographie au collège Ste Marie, Montréal* (1894-95). — *Lauréat de plusieurs Concours sténographiques.* Médaille d'or de l'ex Président de la République française, Casimir Périer (1896). — *Correspondant canadien de plusieurs journaux sténographiques français.* — *Auteur des adaptations de la sténographie* Duployé *à l'Anglais, au* Volapük, *aux Langues des sauvages de la baie d'Hudson, du Saint Maurice, à l'Algonquin, au Montagnais, au Grec, à l'Arabe, à l'Hébreu, au Russe, à l'Iroquois, au Chinois, etc*

Madame Elodie PERRAULT

Lauréat de plusieurs Concours sténographiques : à Montréal premier prix, Médaille d'or offerte par la Chambre de commerce (1889). — *Besançon, Médaille de bronze* (1890). — *Melun, Médaille de bronze* (1891).— *Mantes, Médaille d'argent* (1891).— *Rouen, Médaille d'argent* (1896). — *Etc.*

Admise à la pratique de la Sténographie officielle pour la Cour supérieure à Montréal, 14 septembre 1901.

QUATRIÈME ÉDITION

PRIX : broché, 50 centins

MONTRÉAL. — CANADA

MCMIII

OUVRAGE APPROUVÉ

le 3 Mai 1899

Par le Conseil de l'Instruction publique

La sténographie est à l'ancienne écriture
ce que la locomotive est à la voiture.

PRÉFACE

Il est inutile de définir ici l'utilité de la sténographie. Elle est déjà reconnue par nos lecteurs qui ont lu nos notes d'introduction dans le "*Cours élémentaire*" et ceux qui pratiquent cet art en connaissent si bien la valeur qu'il serait superflu d'en développer les avantages.

Il existe un grand nombre de systèmes sténographiques (1), tous plus ou moins bons — bon nombre plutôt moins que plus — les uns à traits renforcés (2), les autres à voyelles fixes, d'autres symboliques, d'autres encore sur portées; mais incontestablement, le plus simple, le plus rapide, le plus facile et le plus lisible est le système Duployé. Quoique n'étant pas le plus ancien de ses congénères, il est le plus répandu de tous. Il est presque exclusivement enseigné

---

(1) "*Les abréviations sténographiques*", Revue internationale de sténographie, Paris, octobre et novembre 1901, par D. R. Perrault.

(2) "*Traits renforcés*", Canada sténographique, 1er octobre 1900, par D. R. Perrault.

"*Les sténographies sur portées et à traits renforcés complètement impraticables*", J. Depoin, Paris.

en France et au Canada.

Il s'adapte remarquablement aux langues étrangères, entr'autres à l'anglais, ce qui est un grand avantage pour nous, sténographes, dans un pays bilingue comme le nôtre.

Ayant à notre disposition ce système par excellence, il nous a été relativement facile de créer des règles qui nous permettent de lui donner une rapidité beaucoup plus grande que celle de n'importe quel autre système.

Nous recommandons notre méthode particulière d'abréviations avec confiance après l'avoir sérieusement éprouvée.

La meilleure preuve de son efficacité est démontrée par le très grand nombre de professeurs, sténographes officiels et professionnels que nous avons formés et dont nous sommes fiers de publier les témoignages dans cet ouvrage.

C'est avec un bien légitime orgueil que nous reproduisons les photographies de nos élèves les plus éminents et qui ont eu l'amabilité de nous les adresser.

Le praticien ou l'étudiant n'éprouveront aucun embarras à appliquer ces règles, vu qu'elles reposent essentiellement sur celles que nous avons exposées dans notre " Cours élémentaire ".

Les Auteurs.

Montréal, ce 1er septembre 1903.

Nous nous ferons toujours un plaisir de recommander des professeurs compétents aux Institutions qui désireraient s'assurer leurs services.

On enseigne par correspondance la sténographie française et anglaise.

Il ne sera tenu aucun compte des demandes d'informations ou de renseignements qui ne seront pas accompagnées d'un timbre pour la réponse.

Adresser toutes communications à M. Denis-Romulus Perrault, à Montréal.



ATTESTATIONS
Professeurs et Directeurs de Collèges

Mille remerciements de l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre excellent traité d'abréviations sténographiques. Cet ouvrage mérite tous les éloges ; on y trouve réunies toutes les qualités désirables : abondance, ingéniosité, logique, choix judicieux. Il sera très utilement consulté par tous les sténographes, même par ceux qui ne partage pas en tout point vos vues de voir en matière d'abréviations.

L'École duployenne possède maintenant un ouvrage sans rival et dont elle doit être fière à juste titre.

Frère Ferdinand, Directeur,
Institut St François-Xavier, Bruges (Belgique)

Veuillez agréer mes bien sincères félicitations pour votre cours de sténographie et vos abréviations, qui dans mon humble opinion sont appelés à rendre de grands services, surtout aux professeurs de sténographie.

L. H. Laferrière, C. S. V.
Collège Terrebonne.

Please send us thirt y copies of your "Quinze cents abréviations."

We have much pleasure in saying that we

consider your treatise not only an assistance but an absolute necessity for rapid French shorthand. We attribute eminent success attained by our students to be largely due to it's use in connection with our rapid dictation classes.

J. D. Davis, Principal,
Montreal Business College.

Nos élèves finissants des Cours Scientifique et Commercial du Mont-Saint-Louis étudient votre traité de sténographie avec succès.

C'est un secours précieux que je suis heureux de recommander à tous ceux qui veulent devenir bons sténographes.

Frère Méthodius,
Pensionnat du Mont-Saint-Louis,
Montréal.

Votre traité d'abréviations sténographiques nous a donné pleine satisfaction. Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à toutes celles que vous avez déjà reçues.

Caza et Lord, Principaux,
International Business College, Montréal.

Grâce à vos abréviations sténographiques, des élèves qui ne sont qu'à leur troisième mois de pratique, "un quart d'heure par jour", écrivent 60, 80, 90 mots et même davantage à la minute.

Recevez, Monsieur, mes félicitations sur l'excellence de votre recueil d'abréviations

sténographiques.

Frère Parménias, Directeur,
Collège de Nicolet.

Je suis heureux d'unir ma faible voix à celles mieux autorisées de ceux qui ont déjà loué votre travail.

Cet ouvrage peut être considéré comme le complément de vos œuvres sténographiques et comme un objet d'autant plus propre à immortaliser en quelque sorte votre nom, qu'il est unique.

Frère Oduwaldus,
Sainte-Cunégonde de Montréal.

Votre génie révolutionne le monde sténographique jusqu'en Europe.

Frère Palasis,
Saint-Jérôme.

Votre traité d'abréviations est certainement le meilleur que j'ai vu. Je me propose de l'introduire dans nos classes l'an prochain.

Frère D. A. Levasseur, Directeur,
Collège St Joseph, Berthierville.

Nous tenons à vous dire que vos abréviations sont très pratiques; aussi nous vous félicitons des efforts que vous faites pour servir la cause sténographique.

Madame V. Blot, Institutrice et professeur de sténographie.
E. Blot, secrétaire-sténographe, pratiquant dans la même maison depuis onze ans.
37, rue Saint-Germain, Rouen (France.)

STÉNOGRAPHES OFFICIELS

En publiant une nouvelle édition de votre ouvrage vous avez eu une heureuse idée dont tous les sténographes pratiquant la méthode Duployé vous seront reconnaissants.

Vos abréviations groupées méthodiquement et constituant pour ainsi dire le couronnement de l'œuvre du maître, rendront de grands services aux praticiens qui veulent acquérir une grande vitesse tout en augmentant la lisibilité de leur écriture. Pour notre part nous prendrons la permission de les utiliser toutes, car nous les trouvons excellentes.

Nul doute que vos efforts ne soient couronnés de succès.

A. Nolf,
Sténographe du Conseil de la Flandre occidentale.

Alph. Van Russelt,
Sténographe de la Chambre des Représentants de Belgique.

Ixelles-Bruxelles (*Belgique.*)

(MM. Nolf et Van Russelt pratiquent la sténographie depuis près de 25 ans.)

Quand vous me fîtes parvenir — il y a déjà quelque trois ans — la deuxième édition de votre admirable travail, je ne croyais pas alors qu'il fût possible d'augmenter davantage le nombre d'abréviations sténographiques qu'il contenait. Une copie de la troisième édition que j'ai maintenant sous les yeux — et dont j'accuse l'envoi avec reconnaissance — me prouve, une fois de plus,

que vos efforts incessants pour améliorer constamment notre système de sténographie n'ont pas de limites.

Tous ceux de mes confrères à qui j'ai soumis votre recueil d'abréviations y ont puisé une foule de connaissances utiles, et ils se joignent à moi pour vous remercier et féliciter du bien que vous faites aux praticiens, qui désirent arriver à une grande vitesse, en livrant un tel ouvrage à la publicité.

J. N. Marcil,
Secrétaire général de l'Association des sténographes licenciés de la province de Québec.

Je viens de lire votre traité de sténographie. Il constitue assurément un progrès considérable sur l'édition précédente.

J. Depoin,
Président de l'Institut sténographique, Directeur de "l'Ecriture" et du "Journal des Sténographes", Ancien sténographe de la Chambre des Députés,
Paris (France.)



NOS ÉLÈVES

Vous avez sans doute appris qu'aux derniers examens tenus au Palais de Justice, à Montréal, pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle, j'en étais sorti victorieux.

L'épreuve n'étant que de 150 mots à la minute, il m'a été facile de décrocher le diplôme, vu que j'écris au-delà de deux cent quarante mots.

Soyez assuré, Monsieur Perrault, que jamais je n'oublierai les services que vous m'avez rendus. Sans l'aide d'un maître approfondi dans l'art sténographique, il est impossible de devenir compétent.

J'ai entendu dire que vous deviez publier une quatrième édition de vos abréviations; s'il en est ainsi, les difficultés qui ont été presque anéanties par vos trois premières disparaîtront complètement.

W. A. Handfield,
Sténographe officiel de la Cour supérieure, Montréal.

Je vous suis très reconnaissante pour tous les bienfaits que vous m'avez rendus.

Mademoiselle Ernestine Pairault,
Sténographe officiel de la Cour supérieure, Montréal.

Je crois devoir accomplir un véritable devoir en vous exprimant toute ma gratitude pour votre cours de sténographie et votre traité d'abréviations dont je me suis assimilé les principes,

et le degré de vitesse que j'ai acquis a dépassé de beaucoup mes espérances. Votre méthode d'enseignement est certainement la plus pratique, la plus simple et la plus rapide que l'on puisse désirer et mérite les plus grands éloges; votre excellent cours supérieur et votre incomparable traité d'abréviations devraient être possédés par tous les sténographes soucieux d'étudier cet art à fond.

Mademoiselle Rose Brazeau,
Sténographe officiel de la Cour supérieure
Sainte-Scholastique, Comté de Terrebonne.

C'est à double titre de professeur de sténographie et de sténographe judiciaire que je viens joindre mon témoignage à tous ceux que vous avez déjà reçus.

Quoique pratiquant la sténographie "Pitman" depuis plusieurs années, j'ai trouvé votre adaptation de la sténographie Duployé à l'anglais si simple, si facile et si pratique, que je me suis fait un devoir d'enseigner votre système de préférence au "*Pitman*" aux Instituts de la Pointe-aux-Trembles, P. Q.

Quant à votre cours supérieur de sténographie française, il est réellement admirable. Grâce aux règles aussi simples qu'ingénieuses que vous avez créées, on peut facilement et en très peu de temps, atteindre une vitesse de deux cent vingt-cinq (225) mots a la minute.

Votre cours élémentaire est le *nec plus ultra* de la sténographie; aussi, comme professeur et praticien, je le recomm[illegible]de d'une

manière toute particulière aux maisons d'éducation.

Ag. H. Tanner,
Sténographe officiel de la Cour supérieure,
Beauharnois.

J'apprends avec plaisir que vous avez l'intention de publier une quatrième édition de vos abréviations sténographiques. C'est vraiment une heureuse idée. Cet ouvrage sera certainement accueilli avec joie par tous ceux qui pratiquent la sténographie Duployé; car vos abréviations, si simples dans leur tracé et si faciles pour la lecture, peuvent rendre de grands services à ceux qui désirent parvenir à une grande rapidité.

Votre zèle infatigable à faciliter l'étude et la pratique de la sténographie vous mérite certainement la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de cet art; et cette nouvelle édition d'un ouvrage déjà hautement apprécié aura, je n'en ai aucun doute, un succès complet.

P. J. A. Cardin,
Sténographe de la Cour supérieure,
Sorel.

(Cours par correspondance.)

Avant-hier, samedi 13 juin 1903, de tous les candidats qui se sont présentés devant le Bureau des examinateurs pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle, j'ai été le seul qui soit sorti victorieux de l'épreuve.

Né en 1887, je n'ai donc que 16 ans, de sorte que je suis aujourd'hui le plus jeune sténographe officiel du Canada.

L'honneur d'avoir subi un si brillant examen déteint bien sur vous, mon cher professeur, et prouve une fois de plus que votre système de sténographie et votre méthode d'enseignement excellent tous ceux qui existent aujourd'hui.

Je n'oublierai jamais les bons services que vous m'avez rendus en m'enseignant cet art qui m'ouvre un si brillant avenir.

Joseph Casgrain,
Sténographe officiel de la Cour supérieure,
Montréal.

Je suis heureuse de pouvoir attester que j'ai suivi sous votre bienveillante direction un cours complet de sténographie par correspondance et que, grâce à votre méthode, j'ai pu acquérir dans quelques semaines les connaissances nécessaires pour me vouer à l'enseignement de cet art.

Je puis maintenant affirmer que ma longue expérience m'a fourni maintes occasions de constater que, vu la simplicité et la logique qui les caractérisent, vos méthodes de sténographie française et anglaise sont d'une valeur infinie pour toute personne désireuse de devenir compétente en matière sténographique.

Mademoiselle Emma Vizzola,
Professeur diplômé de l'Institut sténographique de France.

A mon tour je dois venir joindre mon témoignage à ceux de vos nombreux élèves, afin de proclamer bien haut la manière dont vous avez conduit et surveillé le cours de sténogra-

phie que j'ai suivi chez vous.

Aujourd'hui étant moi-même professeur de sténographie au "Montreal Business College", je suis, plus que tout autre, il me semble, à la portée d'apprécier votre méthode.

J'encourage donc toutes les personnes qui désirent apprendre vite et bien, à s'adresser à vous étant assurée par expérience qu'elles trouveront en vous un professeur habile et dévoué.

Mademoiselle Victorine Blondin,
Professeur de sténographie, Montréal.

C'est avec plaisir que j'apprends que vous avez l'intention de publier une nouvelle édition de vos ingénieuses abréviations sténographiques, ainsi qu'un cours élémentaire et supérieur de sténographie. Je suis sûre que ces ouvrages seront accueillis avec joie par le monde sténographique, surtout par les professeurs. J'ai, en maintes occasions, puisé de précieux renseignements dans votre troisième édition, et grâce aux savantes leçons que vous m'avez données, j'ai pu, moi aussi, former d'excellents sténographes.

Je me joins à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de posséder votre inestimable ouvrage pour vous féliciter très chaleureusement des efforts incessants que vous faites pour simplifier l'art abréviatif.

Madame James Maher, née Georgine Montgrain,
ex-institutrice et professeur de sténographie
Rivière Beaudette.

C'est avec plaisir que je certifie avoir reçu

de vous un cours de sténographie anglaise et française par correspondance et que sous votre direction j'ai appris la sténographie à mon entière satisfaction.

Madame M. L. Roy,
Ministère des Travaux publics, Ottawa.

J'ai reçu aujourd'hui même votre très précieux ouvrage "Quinze cents abréviations sténographiques."

Lorsque vous m'avez enseigné la sténographie, en 1895, vous veniez de publier vos "Huit cents abréviations"; grâce à elles et aux savantes leçons que vous m'avez données, j'ai pu écrire deux cent dix-huit mots (218) en une minute.

Je me demande maintenant si on ne pourrait pas écrire trois cents (300) mots à la minute en employant toutes vos abréviations et en mettant en pratique les règles, aussi avantageuses que simples, contenues dans votre ouvrage.

En publiant ce traité, que tous ceux qui désirent atteindre le degré de perfection devraient posséder, vous venez de donner une nouvelle preuve de votre haute compétence comme professeur et théoricien en matière sténographique.

Vous avez tellement bien réussi à aplanir toutes les difficultés qui pouvaient exister dans notre chère sténographie que son étude est maintenant un passe-temps plutôt qu'une tâche.

J. A. Beaudry, sténographe,
Gérant de la Cie chimique franco-américaine,
Montréal.

I have much pleasure in enclosing herewith, chèque in payment for your services in connection with our course of shorthand, which we now consider completed.

You will allow to express in my own name as well as in that of my sister, our perfect satisfaction for the manner in which our lessons were conducted, and also thank you for the efforts you put forth in this connection.

We feel now that we have attained our purpose, and that the knowledge that we possess is all that we shall require in that line.

Miss Margaret Mulcair, stenographer,
"The Imperial Oil C° Ltd." Montreal.

Miss Mary Mulcair, stenographer,
Lachine Rapids Hydraulic et Land C°.

Dans les premiers jours de février, j'avais l'honneur de pouvoir apprécier la valeur de votre cours de sténographie anglaise et quelques jours après je m'inscrivais au nombre de vos élèves.

Après un temps relativement court nous avons réussi non seulement à changer de système, vu que je pratiquais le système "Manseau" depuis un an environ, mais encore à atteindre une vitesse plus grande avec plus de facilité à écrire ; et, ce qui est encore plus important, c'est de pouvoir relire mes notes à première vue, et sans aucune hésitation.

Je considère votre méthode de sténographie anglaise supérieure à tout autre système que j'ai eu occasion d'apprécier, et égal sinon su-

-périeur au fameux système "Pernin".

Chs. E. Bernier, sténographe,
"Phœnix Fire Insurance Co of Hartford",
Montréal.

Permettez-moi de venir vous exprimer ma plus vive satisfaction du cours de sténographie que vous m'avez donné.

Votre dévouement n'a pas de borne; certes, vous m'avez porté un intérêt tout particulier, ne regardant ni le temps ni les explications; aussi suis-je en état de remplir très avantageusement la place importante de sténographe particulier que j'occupe en ce moment.

Je ne saurais trop vous recommander à tous ceux qui désirent devenir sténographes compétents.

A. H. Lapierre, sténographe,
"Canadian Pacific Railway Co" Montréal.

Vous m'annonciez, il y a quelque temps, la publication prochaine de votre méthode de sténographie supérieure.

C'est avec un bien vif plaisir que j'apprends que vous continuez votre œuvre de progrès: aussi, des deux mains j'applaudis à votre esprit d'entreprise.

Je ne saurais assez vous exprimer ma gratitude pour l'immense service que vous m'avez rendu en m'enseignant la sténographie française et anglaise.

Grâce à elle, j'ai débuté comme sténographe

de la Compagnie de chemin de fer "Atlantic et Lake Superior Railway", section de la Baie des Chaleurs ; puis je suis passé à la Compagnie du chemin de fer Intercolonial, où je suis actuellement.

Comme par le passé, je vous recommanderai, vous et votre méthode, à tous ceux qui s'intéressent à la sténographie.

J. O. Laferrière, sténographe.

Je profite, avec un réel plaisir, de l'occasion qui m'est offerte de vous témoigner quelque peu ma reconnaissance pour l'intelligence, le zèle et le talent avec lesquels vous m'avez enseigné la sténographie.

C'est grâce à vous, en effet, si en moins de trois mois je me suis trouvée en état de prendre une excellente situation où le fruit de vos très bonnes leçons est apprécié comme il doit l'être.

Mademoiselle M. L. Martineau, sténographe,
"L'Alliance Nationale", Montréal.

Je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de proclamer bien haut tout le mérite qui vous revient pour le cours de sténographie par correspondance que vous m'avez fait suivre. Votre théorie en cette science d'écrire rapidement est, certes, indiscutable. Vos traités d'abréviations publiés déjà parlent hautement en votre faveur et démontrent bien qu'on trouve chez vous toutes les qualités désirables réunies ; il

en est une toutefois que je veux signaler particulièrement parce qu'elle vous est unique : c'est l'ingéniosité dont vous usez pour communiquer votre savoir à vos élèves ; vous nous rendez, par là, le travail si facile et bien moins long.

Mademoiselle Anna Cartier, sténographe,
Central Falls, R. I.

Si mon cours de médecine-dentaire a été pour moi si facile et si mes examens ont été si brillants, j'en suis grandement redevable à la sténographie qui m'a rendu d'incalculables services.

Je ne saurais donc assez vous remercier de m'avoir, en si peu de temps, enseigné cette science si utile, je dirai même indispensable à tous ceux qui poursuivent des études quelconques.

Dr. Thos. Ls. Larseneur, dentiste,
Chicago, Illinois.

AUTRES ATTESTATIONS

J'ai appris très jeune l'art de la sténographie puisque je pratique comme sténographe depuis deux ans, quoique je n'en aie que vingt.

J'appris d'abord la sténographie intégrale, après quoi je me procurai votre traité d'abréviations, 2e édition. C'est ainsi que je devins sténographe, pouvant écrire de cent cinquante à cent soixante-quinze mots à la minute.

Cette vitesse est plus que suffisante pour sa.

tisfaire mon chef.

Mademoiselle Joséphine Toussaint,
Québec

J'ai reçu l'exemplaire de votre ouvrage que vous avez eu la complaisance de m'envoyer.

L'ouvrage me paraît excellent, et je serais très heureux de le voir répandu dans les écoles sous le contrôle du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

F. Langelier,
Juge de la Cour supérieure, Québec.

J'ai été enchanté de vos abréviations françaises.

H. A. Beauregard, Protonotaire,
Ex-sténographe officiel de la Cour supérieure,
St Hyacinthe.

Votre charmant petit livre m'est arrivé au milieu de mes nombreuses occupations, mais je n'ai pas regretté d'y avoir consacré mes rares loisirs. J'ai pu y admirer le zèle dont je vous savais tout plein pour la sténographie et son progrès. Je constate avec bonheur qu'aujourd'hui, comme il y a douze ans, vous travaillez toujours pour une œuvre qui vous est chère et qui vous fait honneur.

Acceptez, Monsieur, mes plus sincères félicitations et croyez que je me joins à tous les admirateurs de Duployé pour vous dire : "Sunt prae-

mia laudi", le mérite trouve toujours sa récompense.

J. S. Bilodeau, prêtre,
Grand Séminaire, Montréal.

J'étudie la sténographie Duployé depuis plus de trois ans, mais par intervalle seulement. Je possède votre cours "Huit cents abréviations" et j'en tire de grands avantages. J'ai pu, sans l'assistance d'aucun professeur, arriver à écrire cent trente (130) mots à la minute en moyenne.

Eugène Naubert, sténographe,
Ottawa.

J'ai souvent consulté — et toujours avec profit — votre traité "Quinze cents abréviations sténographiques."

A. Chamberland, sténographe,
Rimouski.

La presse de France, de Belgique, de Suisse et de la Province de Québec a hautement apprécié notre troisième édition. Voici ce qu'elle disait en 1898, lors de la publication du traité "Quinze cents abréviations sténographiques":

"Quinze cents abréviations sténographiques", greffées sur l'alphabet Duployé, suivies de règles pratiques, revues, considérablement

augmentées, ainsi que d'un cours de sténographie et d'abréviations employées dans le commerce et les banques à l'usage des mécanigraphes » ; tel est le titre de la troisième édition d'un traité d'abréviations que vient de faire paraître M. Denis-Romulus Perrault, le célèbre sténographe de Montréal.

Cet ouvrage, de 100 pages, a reçu les plus grands éloges de la part de sténographes officiels du Canada, de France et de Belgique, ainsi qu'on pourra le voir par les lettres qui y figurent.

Le cours de sténographie à la suite des abréviations sera d'une précieuse utilité, non seulement pour les personnes qui ne connaissent pas la sténographie et désirent l'apprendre, mais aussi pour celles qui la savent déjà car elles y trouveront des règles qui leur permettront d'accélérer la vitesse dans leur écriture, de rendre plus facile la lecture de leurs notes, et en même temps, de mieux retenir les abréviations qui reposent absolument sur les règles élémentaires qui y sont contenues.



XXII

A LA STÉNOGRAPHIE

A toi, sténographie, appartient l'avenir !
L'écriture est trop lente, elle doit disparaître ;
Les signes trop massifs n'ont plus de raison d'être,
Son règne séculaire est bien pres de finir.

Tu remplaceras, tu donneras des ailes
A la pensée ardente et libre en son essor .
Le temps est de l'argent, la vitesse est de l'or !
Au nouveau siècle il faut des méthodes nouvelles.

Sois fière de ton rôle : il est noble et brillant !
Tu décuples le temps, tu prolonges la vie .
Va, poursuis ton chemin, chère sténographie ,
Et compte sur le cœur de l'homme vaillant.

Ch. Ferroud.

HEUREUX BAPTÊME

A Monsieur Denis-Romulus Perrault,
à Montréal (Canada), après avoir reçu
ses "Abréviations sténographiques".

Aimable et patient confrère,
Cher Denis-Romulus Perrault,
Du Canada jusqu'à l'Hérault
Votre ouvrage a couru, j'espère !

Cet ingénieux abrégé,
Dernier mot en sténographie,
Mérite bien qu'on glorifie
L'auteur si souvent louangé,

L'innovateur - locomotive,
Qui de Béziers à Montréal,
Par un procédé spécial,
Trouve une vapeur plus active.

Certes des deux mains j'applaudis
L'artiste qui perfectionne
Et que le progrès passionne,
Aussi, franchement, je lui dis :

Vous vous appelez Denis comme
L'apôtre des Gaules d'abord,
Et puis Romulus..... dont l'effort
Jeta les fondements de Rome ;

Enfin, Perrault, grand écrivain,
Créateur des contes de fées.
Bref, trois beaux noms, trois beaux trophées
O merveilleux Américain !

A. Ellivedpac,
Lauréat de divers concours poétiques
Villeneuve-lès-Béziers
(France.)

XXIV

LE CERF ET LA STÉNOGRAPHIE (FABLE)

A M. D. R. Perrault.

Sur les rives du Saint-Laurent
Un cerf plus fier qu'un conquérant
S'écriait : « Le jarret est ma noble ressource.
Salut au seul roi de la course ! »
Apercevant Denis Perrault,
Le grand propagateur de la sténographie,
Il ajouta : « Monsieur, que la voix du héraut
L'apprenne à l'Amérique : ici je vous défie !
A quand donc le suprême assaut ? »
— « Entendu. Luttons tout de suite
Et ta morgue sera détruite.
Dirigeons-nous vers Montréal ;
Si tu rentres avant moi-même dans la ville,
Tu gagneras, mon cher, cent dollars. » — « Sot rival,
Au sujet du pari me voilà bien tranquille. »
Aussitôt Maître Cerf partit.
Mons Perrault, aussi froid que marbre,
Alla s'asseoir au pied d'un arbre,
Puis in petto se divertit.....
Après un certain temps le léger quadrupède,
Ayant touché le but, revint au premier lieu
Clamant : « Ami, tu dors et moi je te précède ! »
— « Crois-tu m'avoir vaincu, pauvre fauve ? » — « Tudieu !
Ma vélocité te dépasse. »
— « A quoi bon traverser l'espace ?
Tes pieds ne valent point mes doigts
Dirigés par d'utiles lois.
Lorsque tu cours, bête frivole,
Avec cette plume je vole ;
Or, malgré ton air insolent,
Tu ne fus jamais cerf-volant ! »

Moralité.

Du Canada jusqu'à la France,
Orgueilleux, vaniteux, délaissez la jactance
Reposant sur un faible appui
Et ne contestez point les qualités d'autrui.

A. Ellive

XXV

A Madame Elodie Perrault, sténographe
à Montréal (Canada)

Au cœur d'un beau cadre artistique
Je veux placer avec amour
Le portrait caractéristique
D'une reine, honneur de la cour.

Elle seule personnifie
Sous le soleil d'or qui darda
La moderne sténographie
Des régions du Canada.

Elle, la protectionniste
Des milices de Montréal
Claironnant l'hymne féministe
Du plus pacifique idéal!

Pour suivre la parole brève
C'est elle qui bat le record
Atteint sans re[illegible] trêve
Malgré les entraves [illegible] sort.

Son porte-plume comme une aile
S'élance avec rapidité
Et puis déchire, éclair fidèle,
Le ciel bleu de l'immensité.

Un sylphe pousse vite, vite
Sur les feuillets sa prompte main.
Pas d'écueils. Elle les évite
Aisément durant son chemin....

Envoi.

Faites naître, muse enhardie,
Le court motif de quelques airs.
Dans mélodie est Elodie.
Elodie, inspirez mes vers!

A. Ellivedpac.

(6 mars 1903.)

COURS SUPÉRIEUR DE STÉNOGRAPHIE

A L'USAGE DES PROFESSEURS ET DES STÉNOGRAPHES OFFICIELS ET PROFESSIONNELS

Qui désirent augmenter leur rapidité, simplifier leur travail et rendre leur écriture plus lisible.

Ouvrage basé sur les principes établis dans le Cours élémentaire de sténographie

D'APRÈS LA MÉTHODE DUPLOYÉ

Par M. et Mme PERRAULT

PROFESSEURS DE STÉNOGRAPHIE

REMARQUES (1)

Les règles du Cours élémentaire de sténographie doivent être intégralement respectées. Il faut éviter, naturellement, de déformer les signes actuellement existants ou d'en créer de nouveaux.

« Lorsqu'une abréviation est bien faite, bien acquise, écrit M. Depoin, on constatera (chose que la pratique nous a largement démontré et qui au premier abord paraît paradoxal), que la lecture des mots abrégés offre moins de difficulté que la lecture des mots écrits en entier » .

Dès qu'on dépasse, en effet, une certaine vitesse en sténographie intégrale, le tracé des monogrammes subit une déformation excessive : les droites s'infléchissent, tandis que les demi-cercles tendent, au contraire, à se redresser ; les signes de certaines voyelles se confondent, les dimensions relatives des traits ne sont plus respec-

---

(1) Notes extraites, en partie, du Cours parlementaire.

tées.

En simplifiant les tracés, en suppléant aux signes les plus sujets à se déformer, ces procédés assurent à l'écriture phonétique une plus grande précision : les mouvements sont moins précipités et la main n'est plus animée de cette agitation qui lui enlève toute justesse.

L'avantage des abréviations c'est de permettre au praticien d'obtenir une plus grande vitesse et de suivre toujours le mot à mot, quelle que soit la volubilité de l'orateur.

Un sténographe qui écrira, sans recourir à celles-ci, 150 mots à la minute, en écrirait 300 s'il savait les pratiquer habilement.

Cette assertion n'est pas contestable : dans le système que nous exposons, le nombre des traits se trouve réduit de plus de moitié ; les signes les plus difficiles à tracer se suppriment et font place à d'autres plus simples et plus rapides ; toutes ces simplifications conduisent en même temps à une lisibilité plus parfaite. Il faut bien s'incliner devant la supériorité de pareils procédés.

Prenons, par exemple, ces phrases :

La sténographie professionnelle rend des services

incalculables. Sa responsabilité est incontestable

Nous avons approximativement calculé.

Ces phrases qui, en sténographie intégrale, contiennent 95 lettres ou 105 tracés, se représentent en abréviations par 43 lettres seulement ou 33 tracés.

Les procédés d'abréviations ont un autre avantage : ménager dans une proportion considérable les forces du sténographe.

S'il n'y a que la moitié des traits à reproduire il en résulte qu'il se lassera deux fois moins et qu'il pourra, par une juste réciprocité sténographier deux fois plus.

Le procédé de l'accentuation des mots par des points, des accents ou des sécantes, joue dans le traité des abréviations un rôle considérable.

Il offre une double utilité : marquer dans corps des mots l'omission d'une certaine voyelle accuser, en outre, l'absence d'une ou plusieurs syllal-, à la fin du sténogramme.

Voulant réunir, sans levée de plume, quelques termes isolés, tels que : " et même, et je ne vous, je lui, de ce " nous avons opéré cette jonction par un angle insolite dont l'emploi affecté indique suffisamment, puisqu'on aurait pu l'éviter, que le premier signe ne fait pas partie du mot suivant (voir règles 6 et 7.)

Les règles 1, 2, 3, 4, 5 nous démontrent combien il est facile et avantageux de lier plusieurs mots ensemble.

MÉTHODE DE TRAVAIL

La première règle à suivre pour s'élever dans l'art sténographique et acquérir en peu de temps une vitesse professionnelle, c'est de

s'habituer à tracer les signes d'une manière rigoureusement exacte : bon sténographe, bon calligraphe.

Pour peu qu'on s'écarte de cet axiome, on tombe dans les plus graves inconvénients ; il est toujours de se relire à main posée, à plus forte raison lorsqu'on écrit vite.

La seconde mesure à prendre pour atteindre à la pratique de la sténographie supérieure c'est d'abandonner complètement l'accentuation du "Cours élémentaire de sténographie". Plusieurs procédés abréviatifs sont fondés sur cette omission, qui n'offre d'ailleurs aucun inconvénient pour la lisibilité de l'écriture si l'on a soin de se conformer aux règles dont nous parlons plus haut.

Nous engageons vivement les professeurs qui se préoccupent de former des praticiens à enseigner ces règles dès le début à leurs élèves. Elles permettront à ceux-ci d'éliminer promptement tous les signes accessoires et faciliteront beaucoup leurs premiers pas dans l'étude de la sténographie professionnelle.

Un autre principe, également essentiel, est de ne tolérer dans l'écriture de l'élève aucun angle inutile ; se montrer impitoyable à l'égard des fautes de cette nature, c'est tarir une source trop féconde de pertes de temps et d'erreurs, et couper dans sa racine une habitude funeste qui, une fois invétérée, résisterait à toutes les tentatives.

Il faut que chaque monogramme, que chaque lettre, que chaque portion de lettre soient tracés d'un mouvement doux, régulier, continu ; il faut que la plume n'éprouve aucun arrêt pour passer

d'un signe au signe suivant ; il faut enfin que la vitesse, en dehors de l'accélération produite par l'assouplissement graduel de la main, reste toujours et partout la même, sans s'accroître aux lignes droites, sans ralentir aux courbes, sans procéder par soubresauts ni par saccades, sans subir en un mot d'oscillation d'aucune sorte.

Pour employer une comparaison qui nous fera mieux comprendre, la plume doit s'avancer sur le papier d'une marche régulière aussi égale, aussi constante que si elle était actionnée par un mouvement d'horlogerie.

Plus on serrera cette règle de près, moins on aura à se hâter dans la reproduction des discours. *Le véritable praticien écrit lentement.*

Il est d'ailleurs facile de réaliser la condition dont nous parlons pour peu qu'on s'en préoccupe au début, avant d'avoir contracté une habitude contraire. Le moyen assuré d'y parvenir est d'écrire le plus lentement possible et de faire mouvoir les doigts et le poignet, sans manœuvrer l'avant-bras.

Les professeurs devront s'efforcer d'inculquer ces principes à leurs élèves, au début même de leur enseignement ; ils auront à les mettre en garde contre le danger des mouvements saccadés ; ils s'appliqueront enfin à modifier un enthousiasme ennemi de toute règle et de toute sagesse.

Nos néophytes savent à peine former le mot " papa " qu'ils se croient en effet des sténographes, et qu'ils aspirent à la vitesse sur la foi d'illusions plus généreuses que réfléchies, lorsqu'il

ne faudrait se préoccuper au contraire que de la régularité et de la correction.

Ces deux qualités acquises, il sera temps alors de travailler à la rapidité.

Exercices Sténographiques

De même que pour apprendre la musique ou le chant, écrivait l'un de nos confrères, l'élève doit recommencer sans cesse les premiers exercices, s'escrimer sur de simples notes, quelquefois sur une roulade, un accord ; de même, pour acquérir la vitesse en même temps que la précision, le sténographe doit tracer et retracer non pas deux ou trois fois, mais dix fois, vingt fois, les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes alinéas.

Prenant un texte dans les « *Dictées sténographiques, cours supérieur* », l'élève, après avoir écrit les premières lignes, verra s'il se trouve des mots d'un tracé difficile, qui n'est pas habituel, il s'assurera de leur forme correcte et les écrira de nouveau, autant de fois qu'il faudra, pour arriver à les tracer machinalement. Puis il écrira des phrases entières, en les répétant assez de fois pour qu'elles se présentent naturellement sous la plume, sans la plus légère hésitation. Enfin, il s'attaquera aux alinéas et les écrira consécutivement avec une plus grande vitesse et la plus grande lisibilité possible.

Dans cette dernière étape, l'élève se servira d'une montre afin de consulter ses progrès en vitesse, et s'il venait à perdre après un exercice quelque chose de la rapidité précédemment acquise, il devrait se remettre à répéter des gammes

sténographiques en faisant un effort continuel pour progresser de jour en jour.

Procédés d'Abréviations

C'est à la suite de ce travail que l'on doit aborder les procédés abréviatifs.

Ce serait une erreur d'en différer trop longtemps l'application.

Le débutant doit s'y livrer lorsqu'il est sorti de la période de calligraphie et que les exercices du "Cours élémentaire" lui sont devenus très familiers.

A quoi bon s'acharner sur des formes graphiques qu'il se verra obligé d'abandonner plus tard.

A l'œuvre, chers lecteurs et lectrices : patience, persévérance et succès.

Denis R. Perrault, professeur. Elodie Perrault, sténographe officiel.

Montréal, ce 1er septembre 1903.



COURS SUPÉRIEUR DE STÉNOGRAPHIE

A L'USAGE DES PROFESSEURS ET DES STÉNOGRAPHES OFFICIELS ET PROFESSIONNELS

Qui désirent acquérir une rapidité de 200 à 250 mots à la minute, simplifier leur travail et rendre leur écriture plus lisible.

---

1. — L'article " la " se lie toujours au mot suivant lorsque celui-ci commence par une consonne :

la porte, la dalle, la femme,

la cave, la malle, la neige, la soupe.

2. — On supprime toujours l'" l " de " la " précédé de la préposition " de " et on écrit : da —o.

On lie ce signe à tous les mots commençant par une consonne :

de la porte, de la terre, de la mort.

3. — Les adjectifs " ma, ta, sa ", comme l'article " la " s'unissent toujours au mot suivant lorsque celui-ci commence par une consonne :

ma mère, ma soeur, ta patrie,

sa tante.

4. — La préposition " à ", le verbe " a "

ainsi que les articles " au, aux " s'unissent toujours aux mots suivants :

à moi , à toi , à eux , a eu , au bord,

à genoux , à papa , il a demandé ,

aux femmes , de la porte à la fenêtre ,

il a fait , tu as chanté , à la femme .

5. — Les prépositions " pour " et " par " et l'adverbe " pas " s'écrivent ı .

Ils sont toujours liés aux articles " le, la, les ".

par la , pour la , pour les , par les .

6. — La conjonction " et " se lie généralement au mot suivant, quand celui-ci commence par une consonne ; précédant une droite, la partie bombée ou dos de l' " e " est tournée vers la consonne : ; précédant une courbe, le petit demi-cercle se trace dans le même sens que le grand demi-cercle : .

7. — On peut souvent lier plusieurs mots ensemble sans que la lisibilité en souffre :

jusqu'à ce que je me , je ne vous ,

de ce qui me , de ce qui te , de ce qui nous ,

de ce qui vous , tout ce que j'ai , toutes sortes,

vous me donnez sa canne , tout près

ou (1)

de ma part , de sa part , de notre part ,

de votre part , de leur part .

8. — Règle générale on ne lie pas deux mots quand le premier finit par une consonne et que le second commence aussi par une consonne ; ceci susciterait des ambiguités parfois fort embarrassantes et rendrait la lecture de la sténographie plus que problématique. Mieux vaut ne pas lier les mots du tout que d'en trop lier. Qui trop embrasse mal étreint. La pratique, d'ailleurs, sera ici le meilleur guide.

9. — On peut excepter les cas suivants : quand un mot commence par une même consonne que celle qui termine le mot précédent, on joint généralement ces deux mots ensemble :

coffre-fort (coffort) , cause-ci , chaque cas

chaque coup , chaque côté , vot(r)e tâche ,

hâte-toi , est-ce cela , est-ce cette ,

(1) Les monogrammes soulignés dans ce cours sont ceux que nous préconisons

est-ce sûr, vot(re) terre, laisse çà,

cette terre, ces autels-là, à l'aide de la même,

à l'aide de. cette classe-ci, j'aime mieux.

10. — On peut lier, dans certains cas, des mots dont le premier finit par une droite courte et le second par une longue et vice versa :

cette date, daté de, Not(r)e-Dame.

11. — On peut généralement supprimer sans inconvénient le son "eu" dans les monosyllabes :

peu, boeufs, gueux, feu, t,

jeu, noeud, ceux.

12. — On peut supprimer les sons "é, eu, ié" dans les mots dont les finales se terminent par "r" lorsqu'on y trouve une facilité de tracé :

mère, primaire ou primeur, première.

13. — On peut supprimer le triple demi-

cercle qui représente le son mouillé, en le réduisant à un seul lorsqu'il est précédé de « a, ou » :

travail, bataille, patrouille.

14. — On peut supprimer « b » dans les mots commençant par « abs, obs » :

abstenir, observer, obstacle, ou

obscur (voir règle 32), absurde

ou

15. — On peut supprimer « b » dans les mots commençant par « ab, ob » quand « b » appartient à la première syllabe :

abdiquer, abnégation, abjuration.

Quelquefois la suppression s'opère lorsque cette syllabe est dans le corps du mot :

m'obséder, s'obscurcir.

ou

16. — On peut supprimer « d » dans les mots commençant par « ad » quand cette consonne appartient à la première syllabe :

adjoindre, admettre, advenir, adjuger.

17. — On peut supprimer « d, s, t » entre deux consonnes courbes ; alors les voyelles « a, o, ou » se tracent dans le sens opposé à la règle 18 du « Cours élémentaire de sténographie » :

montagne, *j'endosse*, *momentanément*,

s'attache, *moderne*, *matinal*.

18. — On peut supprimer « d, s, t » entre une droite et une courbe se rattachant sans angle comme : alors les voyelles « a, o, ou » se tracent en dehors de la courbe, c'est-à-dire dans le sens opposé à la règle 20 du « Cours élémentaire » :

tisane, *besace*, *mastodonte*,

maussade, *retoucher*, *rattacher*.

19. — On peut supprimer « d, s, t » en écrivant les voyelles « a, o, ou » en dedans de l'angle, soit à l'opposé de la règle 21 du « Cours élémentaire » :

cathodique, *consonne*, *métal*, *passage*,

j'attaque, *retaper*, *résoudre*, *échafaudage*.

20. — On peut supprimer « er, ir » dans les mots finissant par « lère, rère, lir, rir » en doublant l'« r » :

frère ou frire, colère ou courir, délire,

périr, souffrir ou soufflèrent.

21. — On peut supprimer « eu, u » dans les mots finissant par « leur, reur, lur, rur » en doublant et en courbant légèrement l'« r » :

pelure, parure, couleur, fureur,

souffleur, chaleureuse.

22. — On peut supprimer « g » quand cette lettre est suivie de « m » :

dogme, énigme, flegme, augmentation,

(ou)

23. — On peut supprimer « i » dans les diphtongues « ia, ié, iè, io, iu, ian, ieu, iin, ion, iun » :

Maria, écolière, rationnel, radieux,

ou ou

client, idéal, fièvre, miette.

24. — On peut supprimer le son "ke" quand il est précédé ou suivi de "s".

accent, accident, occiput, asphyxie,

casque, bourrasque, flasque, fantasque,

chevaleresque, accessoire;

ou

et souvent, quand il est suivi d'une autre consonne :

octogone, action, doctrine.

25. — On peut généralement supprimer "l" à la fin et dans le corps des mots :

table, capable, sable, calculé,

alcoolique, pélerinage.

26. — On peut supprimer "mé, né, ré, vé" (1) dans les mots finissant par les sons "amé, ané, aré, oré, avé, ové, ouré, ouvé, amè,

---

(1) Si on ajoute tous les mots de cette terminaison aux 3.600 verbes simples en "er" on verra combien cette règle est importante.

anè, arè, orè, avè, ovè, ourè, ouvè " en plaçant le mot suivant au-dessous de la voyelle finale :

donnez-moi, j'ai trouvé le chapeau,

dormez en paix, désormais je vous écrirai,

vous m'avez dit cela, jamais je ne le verrai,

c'est un mauvais drap, je ne saurais dire.

27. — On peut supprimer " o " dans la diphtongue " oi " :

oiseau, roi, royal, coiffe, déployé.

28. — On peut supprimer " oir " dans les mots finissant par « toir, voir » :

devoir, pouvoir, apercevoir, dortoir,

ou

histoire, prétoire, écritoire, trottoir.

ou

29. — On peut supprimer " p " dans les mots commençant par " ap, op " quand " p " appartient la première syllabe :

aptitude , opter , opticien , optique ,

(voir règle 15.)

30. — On peut généralement supprimer "r" dans le corps et à la fin des mots :

misericorde , arbitraire , entreprendre ,

ordre , prends garde , l'ours va te mordre ,

on va abattre quatre gros arbres ,

la foudre a frappé la fenêtre ouverte .

31. — Cependant il ne faudra pas supprimer l'"r" si en le faisant, deux voyelles se trouvaient à se suivre :

bourreau , moral , paraître , ouragan,

s'écriront

au lieu de

mérite

s'écrira

au lieu de

32. — On peut supprimer "s" dans les mots commençant par "sc" (son sk) "sp, sph" (son sf) "st" :

scalper , scandale , sparadrap ,

scapulaire , scarifier , scholastique ,

ou ou

scrupule , scrutateur , sculpteur , spectacle,

spasmodique , spiritisme , sphérique ,

ou

stagnant , station , stérile , stupide ,

stratégique , stipuler , spatule .

33. — On peut supprimer " s " dans le corps ou à la fin des mots lorsqu'il est suivi de " c " (son " k "), " ph " (son " f ") " p " ou " t " :

aspirer , esprit , ascaride , asphyxie,

ou

(règle 24) , astronomie , astrologue ,

ou

asphalte , astucieux , escamoter ,

ou

escalier , escarper (règle 30) , testament ,

ou

espace , espérance , constater , estafette ,

espagnol , index , scholastique , esclave.

34. — On peut supprimer " s " dans les mots finissant par " asme , esme , isme " (voir ces suffixes) :

sarcasme , spiritisme

et souvent dans le corps des mots quand il est suivi de " t " :

amnistie , sacristie , dynastie .

35. — On peut supprimer " t " dans les mots finissant par " cte " (son kte), " pte , ste " :

acte , cataracte accepte , adepte ,

triste (règle 30) , buste , modeste (règle 18),

ou ou

reste .

36. — On peut supprimer " tre " dans les mots finissant par " stre " :

monstre, balustre, illustre, ministre,

ou

(règle 45), bistre, cadastre (règle 19),

ou

ampidextre (règle 24), registre, Sylvestre,

astre, canistre.

37. — On peut supprimer "u" dans les diphtongues "ua, ué, ui, uo, ueu" :

perpétua, constitué (règle 33), fortuite,

duo, vertueux, suivre, bruit, nuage,

ou

produire, nuée, muer, huître, ennui



Symphones, Aphérèses, Consonances, Suprapositions, Infrapositions, etc.

38. — Les symphones "chch, chj, jch, dd, ds, dst, dt, td, jj, mm, nn, rr, ss, tt, vv, zz" sont représentées par leurs caractères respectifs mais agrandis :

changer, chercher, juger, déduire, descendre, désespoir, distinction, discréditer, détacher, modestie, dédaigner, même, nous nous, cesser, française, accessoire, (règles 24 et 27), insensé, incessamment, sensible, saisissant, vous vous, avez-vous, social, soucieux, osseuse, attendre,

Que tous ceux qui désirent atteindre une

grande vitesse observent bien les règles contenues

dans cet ouvrage.

adresse, destituer, détester, destitution,

distraction (règle 24), déterminé (règle 45),

détraqué, disparaître, discernement (règle 46)

dissiper, indiscret, distraire.

39. — Les terminaisons " seuse " et " sieuse " sont aussi représentées par l' " s " doublé :

malicieuse, capricieuse, ambitieuse.

précieuse, prétentieuse, paresseuse,

osseuse, tousseuse, oiseuse, gazeuse.

40. — Lorsqu'un mot se termine par une des nasales " an, on, in, un, ian, ion, iin, iun " on supprime celle-ci quand ce mot peut être croi-

sé par la consonne initiale du mot suivant :

Nous avons reçus les citrons qu'on nous a demandés. Son patron s'en va. Disons à son garçon qu'on ira demain matin sans faute chez son cousin germain Jean-Baptiste. Son plomb font rapidement dans mon grand et profond creuset

41. — Afin de donner une plus grande étendue à la règle qui précède, on peut masculiniser les noms, les adjectifs et les pronoms indéfinis féminins :

un grand femme, un bon fille, ma femme est blond, mais sa sœur est brun comme son père. La table r. l m'a été donnée par la cousin de ma femme. Un bel femme.

42. — Lorsqu'un mot se termine par "dan, don, din, dun, tan, ton, tin, tun" et que le mot suivant commence par "d" ou "t", celui-ci

se place au-dessus du mot précédent si ce dernier se termine par " an, ou, in " et au-dessous si la nasale finale est " on " ou " un " :

Dans ton jardin tu trouveras . D'un tour de main . Ton don, dit-on, est fort apprécié .

43. — Lorsqu'un mot se termine par les sons " é, è, i ", on supprime ces voyelles quand le mot suivant peut commodément se supraposer ou s'infraposer, et on écrit le mot suivant au-dessus si l'on veut supprimer l'" i " et au-dessous si l'on veut supprimer l'" é " ou l'" è " :

Dès que je serai prêt je vous dirai ce qu'il faut faire . Il fait très froid mais très beau . J'ai le plaisir de vous voir . Je désire vous dire que ..... Si ces six scies-ci scient ces six cigares-ci, ces six cent six scies-ci scient ces six cent six cigares . Bonjour, Monsieur Sansouci, combien pour ces six cent six saucissons-ci ? C'est six cent six sous . Six cent six sous pour ces six cent six saucissons-ci, c'est six cent six fois trop cher.

44. — Il faut revenir sur la ligne lorsque la supraposition ou l'infraposition nous en éloigne trop.

45. — "M" et "n" sont représentés par un "m" doublé dans les mots comportant la combinaison des lettres suivantes : "mm, mn, mnm, ms . mns" :

momentanément , promener , manifester,

ou

communication , ménage , témoignage ,

ou

maximum , minimum , commissariat .

domicile , humanité , manusrit , fémininine

ou ou

commencement , communément , moment .

monument , gymnastique , semaine .

46. — "N" et "m" sont représentés par un

"n" doublé dans les mots comportant les combinaisons suivantes "nn, nm, nmn, ns, nms" :

nommer, nomenclature, numéroter, nomination, unanimement, phénoménal, numismate, rĕminiscence, anonymat.

47. — La répétition est représentée par le signe "r" :

a) : il sert à indiquer certaines locutions :

pas à pas, de porte en porte, de bouche en bouche ;

b) : des couples :

le père et la mère ; j'ai vu son frère et sa sœur ; le roi et la reine ; je parle à Monsieur et à Madame ;

c) : des opposés :

je suis grand et vous êtes petit ; ce gâteau est bon, mais celui-là est mauvais ; je ne sais ni lire ni écrire ; il n'est ni beau ni laid ; quelques jours avant ou après.

d) : que la réponse est la répétition de la question :

vous le connaissez bien ? Oui, je le connais bien. Vous ne le connaissez pas ? Non, je ne le connais pas. Vous êtes certain de cela ? Oui, je suis certain de cela.

PRÉFIXES

Les préfixes sont des syllabes qui précèdent la partie principale des mots, le radical, c'est-à-dire des particules prépositives qui entrent dans la composition des mots et qui en sont inséparables, ou ce sont des mots subordonnés aux mots suivants.

Plusieurs préfixes empruntés à la langue latine ou grecque assimilent souvent ou suppriment dans la composition leurs consonnes finales; elles se présentent donc sous diverses formes auxquelles, cependant, nous donnons des signes très distincts et choisis de façon à éviter toute erreur.

Aucun autre préfixe que ceux contenus dans ce tableau ne devrait être employé.

Remarques sur les tableaux suivants

Les préfixes et suffixes précédés de ce signe v sont des auteurs.

Règle 52. — Le préfixe ex peut souvent s'unir sans angle à la syllabe suivante lorsque celle-ci commence par une consonne droite :

Règle 69. — Pour les suffixes " asion, sion " on se sert quelquefois de l'accent " on "....... qu'on place sous la fin du radical. Cela permet de supprimer une ou plusieurs syllabes :

ou

Tableau synoptique des préfixes

Préfixes.	*Signes.*	*Exemples.*
48. v *ant, ante, anti.*	signe / (an) placé au-dessus du radical.	
49. v *contra, contre, contri.*	sécante \ / | — coupant le signe initial.	
50. *des, dest, dis, dist, tes, test.*	une grande horizontale équivalant à "d" et "t" (voir règle 38.)	
51. v *entre, inter, intre, intro.*	train oblique / (r) tracé en travers du radical.	

Préfixes.	Signes.	Exemples.
52. v ex, exter, extra, extre.	demi petit cercle ⌒ (é) placé au-dessus du signe initial.	
53. v indes, indest, indis, indist, indus, indust.	grand trait horizontal équivalant à "d" et "t" et précédé du signe "in" (règle 38.)	
54. v ins, inst.	signe ⸜ (in) placé au-dessous du radical.	
55. pra, pré, pri, pro, pru.	suppression de l'"r" (voir la règle 30.)	

Préfixes.	Signes.	Exemples.
56. v pars, pers, pres, pris, pros.	suppression de l'"r" (voir la règle 30.)	
57. v resp, rest.	signe "r" / placé au-dessus du radical.	
58. v retra, retre, retri, retro, retrou.	suppression de l'"r" (voir la règle 30.)	
59. v sus, sous.	"s" doublé (voir "symphones", règle 38.)	

Préfixes.	Signes.	Exemples.
60. v sub, subs, super, sur.	petit demi-cercle ⌣ (s) placé au-dessus du radical.	
61. v tra, tré, tri, tro, trou.	suppression de l'"r" (voir règle 30.)	
62. v trans.	petit demi-cercle ⌣ ⌢ c ɔ coupant le signe radical.	

Tableau synoptique des suffixes

Suffixes.	Signes.	Exemples.
63. able, ible.	un point placé au-dessous du signe terminant le radical.	
64. alement, ellement, ément, eusement, ilement, iquement, issement, ivement, etc.	accent aigu ˏ (an) placé au-dessous de la fin du radical.	
65. v anicien, asien, ansien, ésien, icien.	un petit demi-cercle renversé ᴗ (s) placé au-dessous de la fin du radical.	

Suffixes	Signes.	Exemples.
66. anse, ianse, lanse.	un petit trait \ / ı – coupant le dernier signe du radical.	
67. ∨ aphe, graphe, graphie, if, atif, ive, ative etc.	un petit trait oblique \ (∫) placé au-dessous du radical.	
68. asion, sion.	une boucle O O liée à la fin du radical.	
69. vationnement, tionnement.	boucle "sion" O surmontée de l'accent aigu Ó	

Suffixes.	Signes.	Exemples.
70. asme, isme, ime, alime, tisme.	un petit demi-cercle c (m) placé près du radical.	
71. vatique, ique, graphique, logique, phique.	un petit trait oblique ‚ (k) placé au-dessous du radical.	
72. bilité, itté, ité, lité, té, etc.	un petit demi-cercle ◡ ◠ c ɔ coupant la fin du radical.	

Suffixes.	Signes.	Exemples.
73. v crate, cratie.	un petit trait horizontal placé près de la fin du dernier mot.	
74. el, iel, il, uel.	un petit demi cercle ⌢ (ĕ) placé au-dessus du radical.	
75. ène, iène, sienne.	un petit demi-cercle ⊃ (n) près de la fin du radical.	
76. itude, titude.	point placé au-dessus et au milieu du "t" ∸, divisant le "t" en deux.	
77. nir.	un point placé au-dessus et à la fin du radical.	

Suffixes.	Signes.	Exemples.
78. sionnaire	boucle "sion" suivie de "r"	
79. tionné.	boucle "sion" suivie de "é"	ou ...
80. v tionnel.	petit "s" s placé à la fin du radical.	
81. v tionnellement.	petit "s" surmonté de l'accent, s placé à la fin du radical.	

CONCLUSION

Suppression des mots ou ellipses

82 — Bien qu'on atteigne une très grande rapidité en mettant en pratique toutes les abréviations, règles, préfixes, suffixes, etc., contenus dans ce livre, on peut encore abréger considérablement le travail en jetant par-dessus bord tous les mots qui ne sont pas d'une absolue nécessité en sténographie, tels que les articles, conjonctions, prépositions, adverbes, particules négatives, pronoms personnels, etc.

La pratique nous permet de tronquer les phrases sans hésitation et logiquement; cette élimination doit s'opérer d'une façon méthodique, permettant à l'intelligence de restituer avec certitude, au moment de la lecture, les lettres et les mots que la main aura omis.

L'écriture, par conséquent, ne sera pas la photographie, le portrait, mais seulement le croquis de la parole, croquis léger, bizarre même, mais constamment reconnaissable.

Ce qui suit donnera une excellente idée de la manière de procéder à l'élimination des mots dans le cours des phrases.

STYLE JUDICIAIRE

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q. ? R. ; Q. ? R. Q. ? R. Q. ? R. ; Q. — $ 100.00 ? R. Q.	100.

— $ 200.00 ?

200.

R.

Q.

— $ 300.00 ?

300.

R.

Q. ?

R.

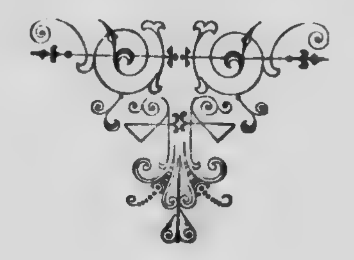
Q. ?

R.

Q. ?

R.

Q. ?	
R. .	:
Q. $50.00?	50.
R. .	
Q. ?	
R. .	.
Q. ?	
R. .	
Q. ?	x
R. .	
Q.	



INDEX

Liaisons

Règles. 1. — "La" lié au mot suivant ;

2 { "L" supprimé précédé de "d" "da"
"Da" lié au mot suivant ;

3. — "Ma, ta, sa" liés aux mots suivants ;

4. — "À, a, au, aux" liés aux mots suivants ;

5. — "Pour, par, pas" liés à "le, la, les" ;

6. — "Et" lié au mot suivant ;

7. — Liaisons de plusieurs mots ensemble ;

8. — Ne pas lier deux mots quand le premier finit par une consonne et que le second commence aussi par une consonne ;

9. — Lier les mots commençant par une consonne quand le premier finit par la même consonne, (coffre-fort) ;

10. — Lier les mots commençant par une droite quand le précédent finit par une droite (cette date, Notre-Dame).

Suppression de certaines lettres

11. — Supprimer le son "eu" dans les monosyllabes "peu, bœuf, nœud" ;

12. — Supprimer les sons "é, eu, ié" dans les mots finissant par "r" ;

13. — Supprimer les demi-cercles qui représentent le son mouillé en les réduisant à un seul ;

14. — Supprimer "b" dans les mots commençant par "a[illegible] obs" ;

15. — Supprimer "b" dans les mots commen-

çant par " ab, ob " dans la première syllabe et dans le corps des mots ;

16. — " D " dans les mots commençant par " ad " quand il appartient à la première syllabe ;

17. — " D, s, t " entre deux consonnes courbes, alors on trace " a, o, ou " dans le sens opposé à la règle 19 du Cours élémentaire ;

18. — " D, s, t " entre une droite et une courbe se rattachant sans angle, " a, o, ou " se tracent dans le sens opposé à la règle 20 du Cours élémentaire ;

19. — " D, s, t " en écrivant " a, o, ou " en dedans de l'angle, soit à l'opposé de la règle 21 du Cours élémentaire ;

20. — " Er " et " ir " dans les mots finissant par " lère, rère, lir, rir " en doublant " r " ;

21. — " Eu, u " dans les mots finissant par " leur, reur, lur, rur " ;

22. — " G " quand cette lettre est suivie de " m " ;

23. — " I " dans les diphtongues " ia, ié, iè, io, iu, ian, ieu, ion, iun " ;

24. — " K " précédé ou suivi de " s " et quelquefois d'une autre consonne ;

25. — " L " généralement à la fin et dans le corps des mots ;

26. — " Mé, né, ré, vé, aré, oré, ové, ouvé, mè, nè, rè, vè, arè, orè, ovè " en plaçant le mot suivant au-dessous ;

27. — Supprimer " o " dans " oa " ;

28. — " Oir " dans les terminaisons " toir, voir " ;

29. — " P " dans les mots commençant par " ap, op " dans la première syllabe ;

30. — " R " dans le corps et à la fin des mots ;
31. — " R " ne se supprime pas entre deux voyelles ;
32. — " S " dans les mots commençant par " sc, sph, st, sp " ;
33. — " S " dans le corps et à la fin des mots, suivi de " c " (sk), " ph, p, t " ;
34. — " S " dans les mots finissant par " asme, esme, isme " ;
35. — " T " dans les mots finissant par " acte, cte, kte, pte, ste " ;
36. — " Tre " dans les mots finissant par " stre " ;
37. — " U " dans les diphtongues " ua, ué, ui, uo, ueu, uu ".

SYMPHONES, APHÉRÈSES, CONSONANCES

38. — " Chch, chj, jch, dd, dst, dt, td, jj, mm, nn, rr, ss, tt, vv, z " représentés par leurs signes agrandis ;
39. — " Sieuse, seuse " représentés par " ss " doublés.

DIVERS

40. — " An, on, in, un " croisés par le mot suivant ;
41. — Masculinisation des mots féminins ;
42. — " Dan, don, din, dun, tan, ton, tin, tun " infraposition ou supraposition des mots commençant par " d " ou " t " venant immédiatement après ces terminaisons ;
43. — Supraposition et infraposition des mots venant immédiatement après un mot se terminant par " é, è, ê " ;

44. — Revenir sur la ligne lorsque la superposition ou l'infraposition en éloigne trop ;

45. — "M" doublé pour représenter "mm, nn, mnm, ms, mns" ;

46. — "N" doublé pour représenter "nn, nm, nmn, ns, nms" ;

47. — "R" répétition :

a) : locutions (pas à pas) ;
b) : couples {père et mère} ;
c) : opposés {grand et petit} ;
d) : répétition de la question.

PRÉFIXES

48. — "Ant, ante, anti" ;
49. — "Contra, contre, contri" ;
50. — "Des, dest, dis, dist, tes, test" ;
51. — "Entre, inter, intre, intro" ;
52. — "Ex, exter, extra, extre" ;
53. — "Indes, indest, indis, indist, indus, indust" ;
54. — "Ins, inst" ;
55. — "Pra, pré, pri, pro, pru" ;
56. — "Pars, pers, pres, pris, pros" ;
57. — "Resp, rest" ;
58. — "Retra, retre, retri, retro, retrou" ;
59. — "Sus, sous" ;
60. — "Sub, subs, super, sur" ;
61. — "Tra, tre, tri, tro, trou" ;
62. — "Trans".

SUFFIXES

63. — " Able, ible " ;

64. — " Alement, ellement, ement, eusement, ilement, iquement, issement, ivement, etc. " ;

65. — " Anicien, asien, ansien, esien, icien " ;

66. — " Anse, ianse, lanse " ;

67. — " Aphe, graphe, graphie, if, atif, ive, ative, etc. " ;

68. — " Asion, sion " ;

69. — " Ationnement, tionnement " ;

70. — " Asme, isme, ime, alime, tisme " ;

71. — " Atique, ique, graphique, logique, phique " ;

72. — " Bilité, iété, ité lité, té, etc. " ;

73. — " Crate cratie " ;

74. — " El, iel, il, uel " ;

75. — " Ène, iène, sienne " ;

76. — " Itude, titude " ;

77. — " Nir " ;

78. — " Sionnaire " ;

79. — " Tionné " ;

80. — " Tionnel " ;

81. — " Tionnellement " ;

82 — Suppression des articles, conjonctions, prépositions, adverbes, particules négatives, pronoms personnels, etc.

Quelques mots qui feraient le désespoir des sténographes, s'il n'y avait pas d'abréviations sténographiques :

abracadabrant
antépénultième
anticonstitutionnellement
aventureusement
définitivement
dénationalisation
dénationaliser
extraordinairement
ignominieusement
incombustibilisation
inconsciencieusement
inconstitutionnellement
indispensablement
méticuleusement
nationalisation
nationaliser
s'entre-regardèrent-ils
transsubstantiation

Ouvrages des mêmes auteurs

"*Cours élémentaire de sténographie*", en quatre leçons, à l'usage des professeurs et des personnes qui désirent apprendre seules la sténographie ou qui veulent se perfectionner dans l'art abréviatif.
Prix : broché, 25 ¢ ; toile, 35 ¢.

"*Dictées sténographiques (cours élémentaire)*", à l'usage des professeurs et des personnes apprenant seules la sténographie.
Prix : broché, 10 ¢ ; toile, 20 ¢.

"*Lectures sténographiques (cours élémentaire)*", destinées aux étudiants pour les familiariser aux monogrammes sténographiques.
Cet ouvrage est aussi indispensable aux professeurs soucieux de l'avancement de leurs élèves ; il pourra servir très avantageusement de corrigé d'exercices ou comme partie du maître.
Ces exercices gradués sont sténographiés selon toutes les règles du cours élémentaire.
Prix : broché, 15 ¢ ; toile, 25 ¢.

"*Cours supérieur de sténographie*", à l'usage des professeurs et des sténographes officiels et professionnels qui désirent acquérir une rapidité de 200 à 250 mots à la minute, simplifier leur travail et rendre leur écriture plus lisible.
Prix : broché, 50 ¢ ; toile, 60 ¢.

"*Dictées sténographiques (cours supérieur)*", à l'usage des professeurs et des sténographes officiels

et professionnels qui désirent se perfectionner dans l'art abréviatif, augmenter la vitesse de leur écriture tout en la rendant plus lisible.

Ces dictées graduées ont été préparées avec grand soin spécialement pour le cours supérieur de sténographie.

Prix : broché, 15 ¢ ; toile, 25 ¢.

"*Exercices de lectures sténographiques* (*cours supérieur*)", à l'usage des professeurs et des sténographes officiels et professionnels qui désirent augmenter la vitesse de leur écriture, sténographié spécialement pour le cours supérieur, selon toutes les règles énoncées dans cet ouvrage.

Prix : broché, 20 ¢ ; toile, 30 ¢.

"*Deux mille abréviations sténographiques*", permettant de suivre le mot à mot quelle que soit la volubilité de l'orateur, à l'usage des sténographes officiels et professionnels et des professeurs.

Cet ouvrage contient des abréviations judiciaires, commerciales, théologiques, parlementaires, etc.

Prix : broché, 50 ¢ ; toile, 75 ¢.

Ces sept ouvrages réunis, formant un magnifique volume,

Prix : broché, $ 1.75 ; toile, $ 2.00.

Paraîtront bientôt :

Exercices de lecture en sténographie intégrale, c'est-à-dire avec points et accents ;

Exercices de lecture, cours moyen, points et accents supprimés ;

Exercices de lecture, cours supérieur, contenant des lettres commerciales, discours, conférences, rapports d'enquêtes, etc., etc.

Perrault - Duployan Stenography.
Cours complet de sténographie anglaise.

Les Duployens apprendront en très peu de temps cette sténographie qui est une adaptation de la méthode Duployé à l'anglais.

Facile, simple, rapide et très lisible.

L'auteur a formé d'excellents sténographes.

Nota. — Toute commande doit être accompagnée d'un mandat d'argent ou bon de poste.

Aucuns timbres autres que ceux de un ou deux centins ne seront acceptés.

Adresser toutes communications à Mr. Denis R. Perrault, à Montréal (Canada.)

